



Avec la participation financière de :



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Plantation d'une haie brise-vent pour déjouer les tempêtes

Montmagny, le 30 août 2023 – Non loin de la serre de l'Atelier agricole à Montmagny (derrière Fréchette Ford), partenaires et équipe de bénévoles sont venus planter, à l'été 2022, une nouvelle haie brise-vent d'une longueur de 457 mètres contenant plus de 15 essences d'arbres et d'arbustes. Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), la MRC de Montmagny, la Ville de Montmagny et l'Organisme des Bassins versants de la Côte-du-Sud souhaitent souligner l'implantation de cette haie brise-vent comme une solution permanente aidant à diminuer la problématique de fermeture d'un tronçon important de la route 132. Il s'agit d'un investissement estimé à 20 000 \$.

La pertinence d'une haie brise-vent

Secteur reconnu pour ses forts vents lors des tempêtes hivernales, la haie brise-vent aura une grande utilité. « Une haie brise-vent permet de réduire la formation de glace sur la chaussée, l'accumulation de neige et la poudrierie, évitant ou diminuant le temps de fermeture de la route 132 », de commenter M. Dominique Carrier, technologue en horticulture, direction générale de la Chaudière-Appalaches du MTMD.

L'Atelier agricole

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de développement de la zone agricole (PDZA), la MRC de Montmagny a mis en place l'Atelier agricole, une plateforme agroalimentaire dans la région de Montmagny (Montmagny et Saint-Paul-de-Montminy). Sa mission est d'offrir à la relève agricole un incubateur pour tester ses rêves et, aux organismes communautaires, un accès à des ateliers de formation et à des légumes locaux. Ainsi, la plantation de la haie brise-vent cadre parfaitement avec son objectif qui prône les bonnes pratiques agricoles.

Ses enjeux

Madame Marlène Lagacé, agronome et coordonnatrice de l'Atelier agricole, explique l'impact de la haie brise-vent et de la bande riveraine sur l'environnement agricole. « Ce sont des mécanismes qui agissent sur les effets du changement climatique. Cela réduit les pertes d'eau par le ruissellement, améliore l'infiltration de l'eau et limite l'érosion des sols par le vent. La haie brise-vent favorise la présence d'insectes pollinisateurs et de nombreux insectes utiles, ceux-ci étant favorables aux cultures maraîchères de l'Atelier agricole et aux cultures avoisinantes. La sélection d'arbres fruitiers et d'arbre à noix permet la récolte de fruits, laquelle représentera une source potentielle de revenu additionnel pour les futurs incubés. »

Notons que ce projet est rendu possible grâce à la contribution financière du MTMD, de la MRC de Montmagny et de la Ville de Montmagny.